



COMMUNIQUÉ

Chantal ROBIN-RODRIGO, députée des Hautes-Pyrénées, est intervenue jeudi 9 octobre dans la discussion générale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement

VICHY - M. le président. La parole est à Mme Chantal Robin-Rodrigo.

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Monsieur le président, madame la secrétaire d'État, mes chers collègues, un an après le Grenelle de l'environnement, qui a eu le mérite de dégager un consensus entre les différents acteurs de la société sur les objectifs à atteindre pour faire face à la crise écologique, nous examinons le projet de loi censé traduire les engagements pris à l'automne dernier.

La loi Grenelle I devait être une loi de programmation associant des objectifs précis et des moyens financiers. Dans les faits, ce n'est qu'une loi d'orientation affichant de grands principes et quelques ambitions, sans jamais préciser les moyens réservés pour les réaliser.

M. Alain Gest. Toujours la même rengaine !

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Mon sentiment actuel associe inquiétude et déception. Il est partagé par la majorité des ONG et des associations qui se sont impliquées il y a un an dans le Grenelle.

M. Alain Gest. Mais non !

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Ces inquiétudes résultent du manque de cohérence dans les décisions gouvernementales.

Je n'aurai pas la cruauté de rappeler la cacophonie gouvernementale, par exemple, sur la loi OGM ou l'annonce par le Président de la République, sans concertation, de la construction d'un nouvel EPR. Nous sommes ici encore en totale contradiction avec l'esprit du Grenelle, qui donnait la priorité aux économies d'énergie, aux énergies renouvelables et préconisait le débat public avant toute décision importante. Serait-ce que la construction d'un nouvel EPR n'est pas une décision d'importance pour l'ensemble de nos concitoyens ?

En fait, ma déception est due au manque d'ambition du Gouvernement, mais aussi au manque de moyens financiers.

- 1 / 3 -

GÉRARD CHARASSE, DÉPUTÉ DE L'ALLIER

PERMANENCE EN RÉGION : 72, RUE DE PARIS - 03200 VICHY - TÉLÉPHONE : 04.70.97.14.50 - TÉLÉCOPIE : 04.70.97.00.26
ASSEMBLÉE NATIONALE : 126, RUE DE L'UNIVERSITÉ - 75335 PARIS CEDEX 07 SP - TÉLÉPHONE : 01.40.63.71.44 - TÉLÉCOPIE : 01.40.63.97.93
SITES INTERNET : [HTTP://WWW.CHARASSE.NET](http://www.charasse.net) & [HTTP://WWW.ASSEMBLEE-NATIONALE.FR](http://www.assemblee-nationale.fr) - EMAIL : CPOMMERAY@WANADOO.FR

Je concentrerai mon intervention sur le logement et sur les mesures destinées, en ce domaine, à réduire la consommation d'énergie.

Le chantier est immense. Gros consommateur d'énergie – 42,5 % de la consommation totale –, important émetteur d'émissions de CO2 avec 123 millions de tonnes par an, le logement constitue un enjeu de taille si l'on veut respecter les objectifs fixés par le Grenelle, à savoir une réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020. Cela concerne 30 millions de logements en France.

L'enjeu social est également très important. En 2006, la part relative des dépenses énergétiques des 20 % des ménages les plus pauvres est 2,5 fois plus élevée que celle des 20 % de ménages les plus riches. La part des dépenses énergétiques pour les revenus les plus pauvres a progressé de cinq points en cinq ans, passant de 10 à 15 %.

L'investissement nécessaire sera rentabilisé par la réduction de la facture énergétique. Il est donc indispensable de mettre en place un accompagnement fort et spécifique des organismes sociaux. Le chiffre avancé de 800 000 logements est, à cet égard, trop faible.

La possibilité offerte aux organismes HLM d'obtenir des subventions à hauteur de 20 % du coût des travaux est très insuffisante, sachant que, depuis six ans, l'État se désengage de plus en plus du logement social et que leurs fonds propres sont déjà mis à rude épreuve.

Nos inquiétudes sont d'autant plus grandes quand on entend le Premier ministre déclarer – hier encore – vouloir ponctionner les réserves du Livret A – destiné, je le rappelle, à financer le logement social – pour venir au secours du secteur financier.

Inquiétude accrue à la lecture du budget 2009 consacré au logement : le nombre de logements sociaux programmés l'an prochain est en baisse : 78 000 PLUS au lieu de 100 000 ; les crédits du logement social passent de 800 à 550 millions d'euros ; quant aux crédits PALULOS, ils disparaissent.

En revanche, je dois le reconnaître, madame la secrétaire d'État, l'octroi de prêts bonifiés à 1,9 % pour les travaux d'énergie constitue un geste non négligeable !

Mme Chantal Robin-Rodrigo. La rénovation du privé bâti ne bénéficie pas non plus d'un plan de soutien à la hauteur de l'enjeu. Il convient que les incitations financières par le biais du crédit d'impôt, de prêts à taux zéro et de déductions fiscales accompagnent clairement les objectifs inscrits dans la loi.

La construction de logements conformes à la norme « Bâtiment basse consommation » va induire des surcoûts importants pour les familles dont le budget est modeste : de l'ordre de 15 000 euros pour une maison à 200 000 euros. Comment, dans ces conditions, permettre aux particuliers de prendre en

charge des travaux quand leur principale préoccupation est de boucler les fins de mois ?

Quid des dispositifs d'aide dont la mise en œuvre est indispensable, notamment pour les ménages les plus modestes ?

Quels soutiens apporte-t-on à la formation professionnelle des artisans du bâtiment, qui seront largement sollicités pour effectuer les travaux indispensables d'isolation des bâtiments ? La construction « basse consommation » est une mutation en profondeur de l'acte de construire. Elle doit être accompagnée en prenant en compte l'énergie positive, mais également la dimension qualité environnementale du bâti : végétalisation, acoustique, récupération des eaux pluviales, matériaux sains

Tels sont les défis fondamentaux à relever dès aujourd'hui.

Je suis persuadée que le développement durable est la principale source de création d'emplois et de richesses de demain, que l'écologie représente une grande part de l'avenir de l'économie si malmenée par la crise financière. C'est la raison pour laquelle, madame la secrétaire d'État, les députés radicaux de gauche attendent de votre part des réponses précises. Ils ont déposé des amendements. Leur vote final sera fonction de l'accueil qui sera réservé à ces propositions. (Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SRC.) ./.

Pièces jointes :

Diffusion :

13 octobre 2008 - 9:07 - Contact : Christophe Pommeray - t : 06.08.53.10.26